

Aulnay-sous-Bois, le 30 avril 2020

DÉCONFINEMENT DROIT DE RETRAIT

Suite aux annonces gouvernementales annonçant le début du dé-confinement le 11 mai 2020, FORCE OUVRIÈRE estime que les moyens de protections fournis aux employés de la ville ne sont pas suffisants pour garantir la sécurité sanitaire des agents.

En effet, les agents qui travaillent durant la période de confinement ne disposent pas d'assez de masques de protection. Au service Voirie un seul masque serait fourni par agent et par jour, alors que ces derniers ne sont efficaces que 4 heures !

Même problème dans la Restauration, mais de surcroît ces masques ne pincent pas le nez et sont donc inefficaces contre la contamination !

Que va-t-il se passer lorsqu'une majorité du personnel va reprendre son poste ?

Nous appelons tous les agents de la ville qui estiment que les conditions de sécurité ne sont pas réunies pour effectuer leurs missions et qu'ils courent un danger imminent pour leur santé ou leurs vie, de faire jouer leur droit de retrait, de cesser le travail et de rentrer à leurs domiciles, conformément à l'article L4131-1 qui dit ceci :

« Le travailleur alerte immédiatement l'employeur de toute situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ainsi que de toute défectuosité qu'il constate dans les systèmes de protection.
Il peut se retirer d'une telle situation.

L'employeur ne peut demander au travailleur qui a fait usage de son droit de retrait de reprendre son activité dans une situation de travail où persiste un danger grave et imminent résultant notamment d'une défectuosité du système de protection. »

Nous précisons que si des pressions étaient faites à l'encontre d'agents faisant valoir ce droit, nous nous réservions le droit de faire appel à la justice.

De même, nous n'hésiterions pas à nous porter partie civile, si des agents tombaient malades ou décédaient du COVID, faute de moyens de protection fournis par la ville.

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !!!

Syndicat Force Ouvrière